



Politique

Régionales : Michel Perrier ne se représente pas « Pour un renouvellement politique »

Conseiller régional Europe Ecologie-Les Verts depuis 2010, Michel Perrier a décidé de ne pas être candidat aux prochaines élections régionales en décembre.

Pourquoi ce choix de ne pas se représenter ?

En fait, mon mandat régional aura duré presque 6 ans, au lieu des quatre prévus. Je suis fier du bilan de la majorité, notamment écologiste, mais aujourd'hui une nouvelle génération doit, et est capable, de prendre des responsabilités. J'arrive à la soixantaine et je souhaite passer le témoin à d'autres tout en continuant de militer à leurs côtés. Issu du milieu associatif et syndical, je ne suis ni carriériste, ni politicien. Pour moi, la politique n'est pas une carrière professionnelle, c'est une fonction temporaire.

Quels sont les principales avancées que vous retiendrez

de votre mandat ?

Notre groupe (NDLR : Europe Ecologie Les Verts) a orienté concrètement la Région vers des politiques écologistes dans toutes ses interventions. Un exemple avec les lycées : les nouvelles constructions et rénovations ont été faites en basse consommation voire en énergie passive ; la restauration scolaire développe les circuits courts et le bio. Pour les transports, la commission dont je fais partie, nous avons obtenu que les trains circulent sur la virgule de Sablé dès l'ouverture de la LGV. Ceci permettra en 2017 d'avoir huit allers-retours TER Laval-Angers-Nantes (en 50 mn pour Angers et 1h45 pour Nantes). C'est une vraie alternative à la route et cela devrait changer le regard des Mayennais sur le train.

Et les sujets qui ont "fâché" ?

Principalement le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, actuellement suspen-



Michel Perrier.

du. C'est un projet très contesté et une majorité du conseil régional, à notre initiative, a empêché la commande de trams-trains pour une ligne qui n'existe pas vers cet aéroport virtuel. C'est 40 millions d'euros que nous avons pu utiliser dans d'autres transports collectifs. Ce projet, s'il voyait le jour, serait extrêmement coûteux en investisse-

ments pour la région (nouveaux axes routiers dont un franchissement de la Loire, ...) et limiterait de nombreuses autres dépenses pourtant plus utiles.

Est-ce le motif de la liste autonome, dissociée des socialistes, aux prochaines élections ?

Oui, mais ce n'est pas le seul. Le scrutin proportionnel permet à chaque courant politique de se présenter devant les électeurs et défendre son projet. L'accord au deuxième tour se fait en fonction des résultats de chacun, c'est transparent. En 2010, avec un bon score des écologistes (13% en Mayenne), le scrutin proportionnel a fait qu'aucun parti n'a eu la majorité à lui seul. Tous les points importants ont été discutés et améliorés par les partenaires de la majorité (PS, PC et écologistes) : un fonctionnement très démocratique qui n'a rien à voir avec ce qui se passe à l'Assemblée Nationale.